Envoyé en préfecture le 07/10/2025
Reçu en préfecture le 07/10/2025
Publié le
ID : 073-217302058-20251003-20250607-DE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	COMMUNE LE PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Nombre de conseillers En exercice: 8 — Présents: 4 — Votants: 7 — Absents: 4 dont 3 pouvoirs	**Séance du 3 octobre 2025** L'an deux mil vingt-cinq, le trois du mois d'octobre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de André DAZY, Maire.
Date de convocation : 23/09/2025 Date d'affichage de la délibération : 09/10/2025	**Présents :** Alexandra BERGER, André DAZY, Pascal LIMARE, Daniel PILLET **Elus ayant donné pouvoir :** Yann BERGER, Carl GINET et Aline MAUCHERAT **Absents :** Yann BERGER, Laurence BERGER, Carl GINET et Aline MAUCHERAT **Secrétaire de séance** : Pascal LIMARE

Délibération n°2025-06-07: Approbation du devis pour l'impression du DICRIM

Par la délibération n°2025 05 01 du 22/08/2025, le Plan Communal de Sauvegarde a été approuvé à l'unanimité. Suite à cette approbation, le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), rédigé en parallèle, doit être diffusé aux administrés. Chaque commune a le choix du mode de diffusion.

Considérant le risque de défaut de consultation de ce document, s'il est diffusé uniquement sur le site internet de la mairie, et l'impossibilité de le consulter en cas de coupure internet ou d'électricité ;
Considérant par ailleurs le petit nombre d'habitants de la commune et la relative facilité de distribuer le DICRIM dans les boîtes aux lettres ;
Le Maire propose que ce document soit édité en 150 exemplaires par l'entreprise MBI, sur papier de 135g couché satiné mat au tarif de 207€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** que le DICRIM soit édité à 150 exemplaires et distribué en boîte aux lettres
- **AUTORISE** Le Maire à signer le devis de l'entreprise MBI pour un montant TTC de 207€

Vote : 7 voix pour - adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,
Pascal LIMARE

Le Maire,
André DAZY

MAIRIE du PONTET (Savoie)